

Communiqué de presse

QUALITÉ DE L'EAU

Interdiction de baignade à la plage de la Falaise

Gland, le 25 juin 2025 – La Ville de Gland informe la population que la baignade à la plage de la Falaise est interdite avec effet immédiat jusqu'à nouvel avis, et ce, pour une durée d'au minimum une semaine.

Dans le cadre d'analyses annuelles de la qualité de l'eau, effectuées le 23 juin 2025 à la Plage de la Falaise par l'Inspecteur cantonal des eaux, les résultats ont révélé une contamination bactériologique préoccupante avec des taux de 1'200 *Escherichia coli* et 540 entérocoques (classe D). Ces valeurs dépassent les seuils tolérés pour la baignade.

Recommandations sanitaires

Si vous vous êtes baignés à la plage de la Falaise depuis le début des fortes chaleurs de ces derniers jours, et que vous ressentez des symptômes tels que : maux de tête, diarrhées, vomissements, nous vous recommandons de prendre contact rapidement avec :

- votre médecin traitant,
- la centrale des médecins au 0848 133 133
- les urgences médicales,
- ou de composer le 144 en cas de symptômes sévères.

État de la situation

Des analyses complémentaires réalisées le 25 juin sur le réseau d'assainissement de la Commune ainsi qu'à la STEP n'ont révélé aucune anomalie. Les causes de la contamination restent à ce jour inconnues. De nouvelles analyses de la qualité de l'eau seront effectuées régulièrement dans les prochains jours afin de suivre l'évolution de la situation.

Il est à noter que la qualité de l'eau des autres plages du littoral n'est pas connue à ce stade. En cas de doute, il est recommandé de contacter les autorités communales concernées avant toute baignade.

Contacts :

Mme Christine Girod, Syndique : 079 175 35 79

Mme Christelle Giraud-Nydegger, Municipale des infrastructures et de l'environnement : 079 103 78 21

Office de la communication : 022 354 04 06